

ATT/ ME VERONIQUE DUBOIS  
514-873-2070

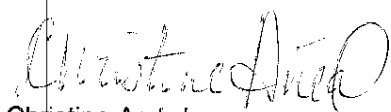
Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres  
a/02009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires  
Dossier r-3774-2011

J'habite la municipalité de st-valentin municipalité limitrophe de Saint-Cyprien de napierville.  
Comme la majorité des résidents de mon village je suis contre le projet éolien de venterre NRG  
inc. Qui désire venir s'installer chez nous et je suis complètement en désaccord avec le projet  
autochtone de Saint-Cyprien de napierville.

Pourquoi permettre aux investisseurs de kanawake kse de venir s'établir dans la région  
alors que le conseil municipal et la population de Saint-Cyprien n'ont jamais voulu de ce projet  
dans leur municipalité.

Je m'interroge sur la nécessité d'investir dans cette forme d'énergie, compte tenu des surplus  
actuel. La filière éolienne n'est pas rentable dans le contexte québécois et hydro-quebec vendrait  
a perte l'énergie produite.

Il n'y a aucune justification à implanter des éoliennes industrielles en milieu agricole et résidentiel  
situé sur des terres de haute qualité. Ces projets grugeraient un peu plus le patrimoine agricole  
qu'il convient de protéger en montréal.



Christine Arréal  
Saint-Valentin